

Vers un Contrat d'Objectif Territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques sur le territoire d'Aix-Marseille-Provence

Le 11 mai 2020

Présentation

Le projet de Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM), voté en 2019, fixe comme ambition pour le territoire à 2050 une réduction de 50% des consommations d'énergie actuelles et une couverture de 100% des consommations résiduelles par des **énergies renouvelables et de récupération (ENR&R)**.

Parmi ces EnR&R, une animation spécifique est lancée sur le **sujet de la production et des réseaux de chaleur et de froid**, avec le soutien de l'ADEME PACA. Il s'agit de réaliser un recensement et un état des lieux des projets du territoire pour pouvoir engager un Contrat EnR&R du territoire. Les porteurs des projets ainsi inscrits à ce contrat pourront bénéficier :

- d'un accompagnement administratif et technique,
- d'une mise en réseau,
- des aides financières de l'ADEME pour les études comme pour les investissements : 70% maximum sur les études - entre 20% et 40% du montant de travaux.

Cette phase de recensement est prévue pour une durée de 4 mois, jusqu'en septembre 2020. Elle permettra d'identifier les projets à inscrire à ce contrat et ainsi de fixer le niveau d'ambition du contrat et de définir les modalités pratiques de sa mise en œuvre.

Un questionnaire a été mis en ligne pour procéder à ce recensement : [cliquez ici](#).

Installations visées

Installations de **production d'énergie thermique à partir de sources EnR&R et éventuel réseau associé**.

Solaire thermique ; Géothermie sur nappe ou sur sondes ; Valorisation de l'énergie contenue dans l'eau de mer ou étang, eaux usées, rivières, lacs ; Bois énergie ; Energies de récupération de la chaleur "fatale" (data center, piscine, fumées, eaux de refroidissement, groupes froids, blanchisseries, etc.) ; Méthanisation.

Bénéficiaires

Communes, associations, agriculteurs, bailleurs privés, habitat collectif, industrie, organismes de logements sociaux, établissements de santé, tourisme, enseignement...

Calendrier

Objectif de signature du contrat fin 2020. Durée 3 ans renouvelable 1 fois.

Contact

Marie LOOTVOET, cheffe du service Energie, Métropole Aix-Marseille-Provence,
marie.lootvoet@ampmetropole.fr